

## INFORMATION TRAVAUX AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Madame, Monsieur,

Dans la continuité des travaux déjà réalisés en amont, le SIARE (Syndicat Intégré d'Assainissement et Rivière de la région d'Enghien-les-Bains), gestionnaire de l'assainissement communal, va poursuivre la réhabilitation du réseau d'eaux usées et de ses branchements sur la portion comprise **depuis la rue d'Ermont jusqu'au N°20 de l'avenue du Général Leclerc** (c'est-à-dire au niveau de l'entrée du bassin du SIARE), **pendant la période du 06 juillet à fin septembre 2026.**

Durant ces travaux, conduits par les entreprises **BARRIQUAND** et **FILLOUX**, les poids lourds seront déviés, depuis le rond-point du Jubilé (à Saint-Leu la Forêt) et depuis la rue de Saint-Prix à Eaubonne, pour emprunter les routes départementales.

La circulation automobile « légère » sera organisée comme suit :

- ▶ Du 06 juillet au 31 août 2026 : les travaux nécessitant des tranchées seront réalisés sous route barrée (jour et nuit) à l'avancement du chantier (3 phases – voir localisation et dates sur plan au verso) : les déviations se feront par les voies adjacentes ;
- ▶ Courant juin et septembre 2026 : des travaux moins « destructifs et contraignants » seront réalisés en ½ chaussée et la circulation sera maintenue dans les 2 sens.

L'accès aux différents commerces et activités (le magasin Leclerc, l'Atelier des Barbus, le garage, le Sakura, le Midi Paris) sera toujours possible d'un côté ou de l'autre suivant l'avancement du chantier (et selon l'endroit du point dur infranchissable).

Pour tous renseignements complémentaires sur la réalisation de cette opération, les services du SIARE restent à votre disposition au 01.30.10.60.70.

Conscients des désagréments induits par ce chantier, le SIARE s'efforcera de tout mettre en œuvre pour réduire au maximum les perturbations liées aux travaux.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre patience lors de la réalisation de ces travaux d'intérêt général.

**Philippe SUEUR**  
Président du SIARE

**Daniel KAYAL**  
Maire de SAINT-PRIX



*\* les dates sont annoncées à titre indicatif, elles peuvent se décaler en fonction de l'avancement du chantier*



## INFORMATION AUX RIVERAINS

### COLLECTE DES DÉCHETS

(TRAVAUX AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de l'avenue du Général Leclerc, **la gestion des différents types de containers d'ordures sera organisée par l'entreprise FILLOUX.**

En effet, l'entreprise se chargera de déplacer vos bacs et sacs végétaux jusqu'aux points provisoires de regroupement (définis en accord avec le syndicat EMERAUDE aux intersections avec les voies adjacentes circulables), puis de les repositionner au pied de chaque propriété le jour ouvré suivant leur collecte (**sauf pour la collecte des Ordures Ménagères, voir explication ci-dessous**) et ce, pendant toute la durée des travaux.

Afin de faciliter le travail des agents, je vous demande de bien vouloir sortir vos bacs, devant chez-vous, selon les dispositions suivantes :

- ▶ **Papiers / Emballages :**  
Présentation de votre bac tous les lundis avant 12h00 / pour une collecte les mardis matin ;
- ▶ **Ordures Ménagères :**  
Présentation de votre bac tous les jeudis soir / pour une collecte les vendredis soir : **exceptionnellement pour cette collecte, afin de ne pas laisser tout le week-end les bacs sur les trottoirs, je vous demande dans la mesure du possible de bien vouloir les récupérer aux points provisoires de regroupement tous les samedis matin ;**
- ▶ **Verre :**  
Présentation de votre bac les lundis 20 juillet et 17 août avant 12h / pour une collecte en soirée ;
- ▶ **Encombrants (pas de changement) :**  
Maintien de la collecte du lundi 31 août avec présentation des déchets avant 12h ;
- ▶ **Végétaux (pas de changement) :** présentation des sacs les dimanches soir pour une collecte par la calèche les lundis.

Pour tout renseignement complémentaire, mes services restent à votre disposition au 01.30.10.60.70.

Conscient des désagréments induits par ce chantier, le SIARE s'efforcera de tout mettre en œuvre pour réduire au maximum les perturbations liées aux travaux.

Je vous remercie par avance pour votre collaboration.

**Philippe SUEUR**  
Président du SIARE

**Daniel KAYAL**  
Maire de SAINT-PRIX



## INFORMATION AUX RIVERAINS AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Madame, Monsieur,

Dans la continuité des travaux déjà réalisés en amont, le SIARE (Syndicat Intégré d'Assainissement et Rivière de la région d'Enghien-les-Bains), gestionnaire de l'assainissement communal, va poursuivre la réhabilitation du réseau d'eaux usées et de ses branchements sur la portion comprise **depuis la rue d'Ermont jusqu'au N°20 de l'avenue du Général Leclerc** (c'est-à-dire au niveau de l'entrée du bassin du SIARE), **pendant la période du 06 juillet à fin septembre 2026.**

Durant ces travaux, conduits par les entreprises **BARRIQUAND** et **FILLOUX**, les poids lourds seront déviés, depuis le rond-point du Jubilé (à Saint-Leu la Forêt) et depuis la rue de Saint-Prix à Eaubonne, pour emprunter les routes départementales.

La circulation automobile « légère » sera organisée comme suit :

- ▶ Du 06 juillet au 31 août 2026 : les travaux nécessitant des tranchées seront réalisés sous route barrée (jour et nuit) à l'avancement du chantier (3 phases – voir localisation et dates sur plan au verso) : les déviations se feront par les voies adjacentes ;
- ▶ Courant juin et septembre 2026 : des travaux moins « destructifs et contraignants » seront réalisés en ½ chaussée et la circulation sera maintenue dans les 2 sens.

L'accès aux différents commerces et activités (le magasin Leclerc, l'Atelier des Barbus, le garage, le Sakura, le Midi Paris) sera toujours possible d'un côté ou de l'autre suivant l'avancement du chantier (et selon l'endroit du point dur infranchissable).

Durant cette période, le remisage de votre véhicule à l'intérieur de votre propriété sera possible en soirée.

Pour les besoins du chantier et notamment concernant la réhabilitation de votre branchement, l'entreprise pourra être amenée à vous solliciter pour convenir d'un rendez-vous afin d'accéder à votre propriété.

Une note d'information complémentaire vous sera transmise en temps utile sur la gestion des conteneurs de collecte des déchets ménagers.

Pour tous renseignements complémentaires sur la réalisation de cette opération, les services du SIARE restent à votre disposition au 01.30.10.60.70.

Conscients des désagréments induits par ce chantier, le SIARE s'efforcera de tout mettre en œuvre pour réduire au maximum les perturbations liées aux travaux.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre patience lors de la réalisation de ces travaux d'intérêt général.

**Philippe SUEUR**  
Président du SIARE

**Daniel KAYAL**  
Maire de SAINT-PRIX



*\* les dates sont annoncées à titre indicatif, elles peuvent se décaler en fonction de l'avancement du chantier*